

# Eidg. Departement des Innern (EDI)

---

15.12.2003 - 11:11 Uhr

## Fondation pour l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève: des statuts adaptés et un Conseil de fondation renouvelé

Berne (ots) -

Fondé conjointement par la Confédération et la République et Canton de Genève en 1927 comme fondation autonome, l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) à Genève est actif dans l'enseignement de niveau universitaire et la recherche dans le domaine des relations internationales. Sur la base des recommandations d'un comité d'experts internationaux qui a évalué l'Institut cet été, le Conseil fédéral a approuvé une importante révision des statuts de la fondation.

Cette révision a pour but de renforcer l'autonomie de l'Institut, notamment par la simplification du processus de nomination et de renouvellement du Conseil de fondation (désormais par cooptation). La représentation des autorités au sein du Conseil de fondation sera renforcée par une représentation des Départements fédéraux de l'intérieur et des affaires étrangères, du Département de l'instruction publique du canton de Genève et de l'Université de Genève.

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, l'Institut élaborera une ossature réglementaire (règlement du Conseil de fondation, d'organisation de l'Institut, académique et statuts du personnel) qui soutiendra la cohésion de l'Institut et renforcera son institutionnalisation et sa gouvernance. La procédure de nomination du directeur est également précisée. Elle permettra de mettre fin rapidement à la situation intérimaire que l'Institut connaît depuis plus d'une année. Les nouveaux statuts mentionnent enfin le mandat de prestations que les autorités concluront avec le Conseil de fondation. Il précisera les objectifs stratégiques de l'Institut et les prestations qu'il s'engage à fournir.

Le Conseil fédéral a en outre pris connaissance de la démission des membres suivants de Conseil de fondation qu'il remercie pour les services rendus: - Jean-Pierre Roth, Président du Directoire, Banque nationale suisse, Zurich; - Klaus Schwab, Executive Chairman, World Economic Forum, Cologny; - Juan Somavia, Directeur général, Organisation internationale du Travail, Genève.

Sur proposition du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, le Conseil fédéral a nommé les membres suivants au Conseil de fondation pour une première période de quatre ans: - Roderick Abbott, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du Commerce, Genève; - Michel Barde, Secrétaire général, Fédération des entreprises romandes, Genève; - Iris Bohnet, Professeure associée, J.F. Kennedy School of Government, Harvard University, Cambridge MA; - Tirmiziou Diallo, Professeur, Université du Sahel, Dakar; - Joëlle Kuntz, Journaliste, Carouge; - Yves Mény, Président, Institut européen, Florence; - Rubens Ricupero, Secrétaire général, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève; - Roger de Weck, éditorialiste, Zurich.

A la fin de cette première période, le renouvellement de leur mandat ou leur remplacement relèvera, selon les statuts révisés, de la compétence du seul Conseil de fondation.

Les deux membres actuels du Conseil de fondation nommés par le Conseil fédéral en 1999 et dont le mandat se termine à la fin 2004 restent en fonction jusqu'au terme de leur mandat. Il s'agit de Cornelio Sommaruga, Président intérimaire du Conseil de fondation, Genève, et de Rosemarie Simmen, anc. Conseillère aux Etats, Soleure.

Les membres institutionnels du Conseil de fondation seront nommés par les départements respectifs et l'Université de Genève.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements:

David Urbach, Secrétariat d'Etat à la science et la recherche, 031

322 82 11

Eric Baier, Département de l'instruction publique, Genève, 022 327

24 02

Les nouveaux statuts ainsi que la composition du Conseil de fondation peuvent être téléchargés aux adresses suivantes:

- [www.gwf-gsr.ch](http://www.gwf-gsr.ch)

- [heiwwww.unige.ch](http://heiwwww.unige.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100470249> abgerufen werden.